



Alma, le 13 mars 2025

Monsieur Patrice Savoie, M. Env. Chargé de projet
Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques,
de la Faune et des Parcs (MELCCFP)
675, boul. René-Lévesque Est, 6^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Étude d'impact sur l'environnement - Projet d'agrandissement du LET d'Hébertville-Station - Modification au document d'étude d'impact

Monsieur,

La présente vise à vous informer qu'une petite erreur s'est glissée dans le document principal de l'étude d'impact qui a été déposé au MELCCFP le 27 janvier 2023. Ce document a été préparé par le consortium GBi/SNC-Lavalin et porte le titre « Étude d'impact sur l'environnement pour l'agrandissement du LET d'Hébertville-Station - Rapport d'évaluation des impacts sur l'environnement ».

Nous avons constaté qu'une erreur apparaît à la page 37 du document principal, plus spécifiquement au 4^{ème} paragraphe de cette page. Le paragraphe devrait être remplacé par le texte suivant :

« En mars 2018, le décret 230-2018 modifie le décret de 2013 autorisant la RMR à enfouir 203 500 tonnes de matières résiduelles annuellement excluant le matériel de recouvrement journalier. ».

Également, une erreur s'est glissée dans le résumé de l'étude d'impact déposé au MELCCFP le 11 mars 2025. Les superficies de milieux humides et de bandes riveraines ont été inversées au paragraphe 3 de la page 46. La deuxième phrase du paragraphe devrait plutôt se lire comme suit :

« La phase 2B entraînera des impacts directs sur une superficie approximative de 3,83 ha de milieux humides, 0,50 ha de littoral et 5,86 ha de rives ».

Il serait apprécié qu'un correctif puisse être apporté afin que les prochaines étapes soient basées sur les bonnes informations.

Espérant le tout conforme, veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Lisa Gauthier, ing. M.Sc.
Gestionnaire de projets et environnement